



Le Noailhac

info

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE NOAILHAC

Janvier 2026



Dossiers : Les seigneurs d'Orgnac , le site archéologique d'Orgnac

Sommaire

Voeux.....	3
A vos agendas.....	3

VIE DE LA COMMUNE

Infos pratiques

Horaires mairie	4
Coordinnées mairie	
Congés de la secrétaire	
Les n° d'urgence	
Le Noailhac Info	

Déchèteries : Horaires d'ouverture.....	5
Les nounous.....	5
Plus de réseau cuivre.....	6
Louez votre logement.....	7
Tarification du Sirtom.....	8
L'électricité et Enedis.....	9
Recensement.....	9

Infos Mairie

Mariages.....	10
Carnet rose.....	10
Urbanisme	10
Adil.....	10
Eclairons demain.....	11
Les architectes visitent Noailhac.....	11
Préparation des repas par le collège....	11
Suite au gros orage.....	12
Une borne-fontaine.....	13
Des flammes dans le bourg.....	14
Défi robot du département.....	14
Voies vertes pâles.....	15
Elections municipales.....	15
La croix de Chastang.....	15

Nouvelles du PLUi.....	16
Pont de la Cisterne.....	16
Les cérémonies au monument aux morts.	17
Le chemin de la Barette.....	18
Le cimetière.....	18
Les jeunes passent chez vous.....	19
Don de jouets.....	19
Place de la mairie.....	20 et 21
Visite du Préfet.....	22
La fête de fin d'année à l'école.....	23

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

Lu, Vu, Entendu

Atalhier.....	24
La musique en fête.....	25
Gospel passion avec Altichoeur.....	26
Première en dictée !	27

News des associations

Association Parents d'élèves.....	28
La fédération de chasse de Noailhac.....	29
Association Noailhac Intervillages.	29 à 31
Association N.M.P.....	32

Dossier 1

Les seigneurs d'Orgnac 33 et 34

Dossier 2

Le site archéologique d'Orgnac

35 à 43

Voeux

Chères Noailhacoises et chers Noailhacois,

Le conseil municipal tout entier se joint à moi pour vous souhaiter de Joyeuses fêtes de fin d'année à tous. Nous aurons le plaisir de nous retrouver le 17 janvier pour fêter l'an nouveau.



A vos agendas

Vœux municipaux le samedi 17 janvier à 11 H à la salle des fêtes

Assemblée générale NMP le samedi 24 janvier à 15 H à la salle des fêtes



VIE DE LA COMMUNE

Infos pratiques

Mairie de Noailhac Nouveaux horaires d'ouverture

Lundi 13h30 - 18h00

Mercredi 8h30 - 11h30

Vendredi 9h00 - 12h00

Permanence Maire ou Adjoint

Lundi 10h00 - 12h00

ou

Sur rendez-vous

Coordonnées Mairie :

7, rue des écoles

19500 Noailhac

Site internet :
www.noailhac19.fr

Mail :
mairie@noailhac19.fr

Tél :
05 55 25 42 09

Ecole : 05 55 25 37 46

Congés de la secrétaire

du 10 au 22 mai 2026 inclus

LES N° D'URGENCE :

15 : SAMU

17 : POLICE/GENDARMERIE

18 : SAPEURS-POMPIERS

112 : URGENCES

Le Noailhac Info

Pour vivre correctement le Noailhac Info a besoin de bonnes volontés. N'hésitez pas à nous rejoindre aussi bien pour apporter vos idées que pour écrire si l'envie vous tente. Cela peut être aussi pour illustrer ou photographier ou simplement participer.

Déchèteries Horaires d'ouverture

Déchèterie Cosnac

Lundi	14h - 18h
Mardi	9h - 12h 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h 14h - 18h
Jeudi	9h - 12h 14h - 18h
Vendredi	9h - 12h 14h - 18h
Samedi	9h - 12h 14h - 18h

Déchèterie St Julien Maumont

Lundi	14h - 18h
Mardi	14h - 18h
Mercredi	14h - 18h
Jeudi	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h 14h - 18h
Samedi	9h - 12h 14h - 18h

Assistante Maternelle Agrée



Douce et attentive, j'accueille vos enfants dans un cadre chaleureux et sécurisé, du lundi au samedi.

Activités d'éveil, sorties et jeux adaptés pour favoriser leur épanouissement tout en respectant le rythme de chacun, dans la continuité de l'éducation parentale.

Possibilité de repas équilibrés et variés.

Contactez-moi pour plus d'informations

Le Bruchec Fanny
06.37.14.31.22



2 Place d'Astorg
19500 NOAILHAC

Garde d'enfants à domicile

(en périscolaire)



Laura RUIZ

Dispos :
L/Ma/J/V



AESH depuis 11 ans
Nounou depuis 7 ans



07 69 44 84 19



Laura-Garde d'enfants



gardecdmicele.laura@gmail.com

Secteurs :

Noailhac / Turenne
Meyssac / Cosnac
Malemort / Brive

nounou-top.fr

Fabienne

Assistant maternelle près de chez vous !



Cela fait dix ans que je suis assistante maternelle, je recherche des enfants à garder à mon domicile de tous âges. J'ai le CAP petite enfance, le certificat des gestes de premiers secours et je fais chaque année une formation suivant les modules proposés en dehors des horaires de garde et cela me permet d'améliorer mon accueil. Je vais au relais des assistantes maternelles une à deux fois par semaine pour améliorer la socialisation de l'enfant. Ainsi, les enfants, je fais des activités manuelles avec, très souvent des matériaux recyclés, de la pâte à modeler, du sable de lune mais aussi des chants, de... la suite ici : www.nounou-top.fr/8438050

WWW.NOUNOU-TOP.FR

Le site spécialisé pour trouver une garde d'enfant

Tel 0688503799
ou 0555840977



Infos pratiques

Plus de réseau cuivre

Il nous reste un an pour nous raccorder à la fibre. Ensuite avec l'extinction du réseau cuivre, **nous n'aurons plus de téléphone fixe, télé, ordinateur... et surtout plus de système d'alerte en cas de chute pour nos personnes âgées.**

Pouvons-nous être vigilants vis-à-vis des personnes vulnérables et faire en sorte de les aider à se raccorder à la fibre. Les boîtiers d'alerte encore sur le cuivre ne fonctionneront plus et cette situation risque d'être dangereuse pour les personnes qui les utilisent.

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE
ARRÊT DES SERVICES INTERNET ADSL
ET DES LIGNES DE TÉLÉPHONIE FIXE



PARTICULIERS, ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS

Contactez votre opérateur, ou l'opérateur de votre choix,
pour déterminer l'offre de remplacement la mieux adaptée
à vos besoins avant la date de fermeture.

GOUVERNEMENT
L'Etat
S'engage

InfraNum

**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DES TÉLÉCOMS**



LOUEZ VOTRE LOGEMENT, SIMPLEMENT ET EN TOUTE SÉCURITÉ

Le Rôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Vallée de la Dordogne Corrézienne met en place un dispositif pour répondre aux besoins de logement des stagiaires, alternants et saisonniers, et renforcer l'attractivité du territoire.

Comment ça marche ?

- 1 Vous contactez le PETR (ou scannez le QR code)
- 2 Notre prestataire vous rencontre, référence votre logement, gère ses disponibilités et sa mise en location
- 3 Il gère l'ensemble des démarches : contrat, entrée/sortie, suivi

Vos avantages

- SOUPLESSE : location courte durée, la disponibilité de votre bien selon vos souhaits.
- SÉRÉNITÉ : notre prestataire s'occupe de tout (dossier, solvabilité, gestion locative).
- SOUTIEN : le PETR prend en charge les frais de mise en location*.

*Voir les conditions auprès du PETR

UN DISPOSITIF SIMPLE, CLÉ EN MAIN ET FLEXIBLE

Hébergements Temporaires
Stagiaires - Alternants - Saisonniers
Déposité du PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN MEUBLÉ?

Mettez votre bien en **location de courte durée**
Et facilitez l'emploi des jeunes en Vallée de la Dordogne Corrézienne

UNE SOLUTION CLÉ EN MAIN

PRISE EN CHARGE
d'une partie des frais

SÉCURITÉ
et fiabilité assurées

GESTION
technique et financière

POUR EN SAVOIR PLUS www.valleedordogne.org

ou par téléphone 05 19 59 04 00





Infos pratiques

Tarification du Sirtom



La nouvelle tarification du Sirtom a pour but de réduire les déchets. L'objectif est de ne sortir ses containers individuels que vraiment pleins et d'orienter la plus grande part de nos déchets vers d'autres destinations : tri, compostage, apport en déchèteries, revente...

Il y a une part fixe dans nos factures, calculée sur la base imposable du logement et une part incitative en fonction de la production réelle d'ordures ménagères selon deux critères :

- Le volume du contenant utilisé : le bac (120, 180, 240, 360, ou 770 litres) **ou la trappe 50 ou 100 litres de la colonne enterrée ou semi enterrée ou encore les sacs rouges post-payés de 30, 50, ou 100 litres.**

- Le nombre de présentations : levée de votre bac individuel (plus il est plein, moins souvent vous le sortez et moins vous payez) ou ouverture de la trappe de la colonne comptabilisée avec votre badge (**Attention**, ne mettez pas de sacs rouges dans la trappe car vous payez deux fois !!)

Le calcul de la part incitative est le suivant : volume du contenant x nombre de présentations x prix au litre (pour cette année : 0,03165 euros).

Vous pouvez retrouver ci-contre les consignes de tri.

L'électricité et Enedis

En cas de panne électrique Enedis prend le temps de savoir d'où vient cette panne: est-ce sur leur réseau ou en amont sur le réseau de production ?

Une fois la panne détectée il convient d'envoyer soit des drones, soit un hélicoptère, soit des moyens humains afin d'analyser l'ampleur des dégâts. Alors seulement Enedis peut répondre aux clients sur la durée de la panne.

Rien ne sert de téléphoner avant que les démarches précédentes aient été effectuées.

Le numéro en cas de panne est le 0972675019. Ce numéro figure sur vos factures et contrats. Ce n'est pas Mme le Maire ou la mairie (qui subissent les mêmes désagréments que vous !) qu'il convient d'appeler.

Quand Enedis nous communique des informations, nous nous empressons de vous les relayer via panneau pocket (tant pis pour ceux qui n'ont toujours pas téléchargé cette application gratuite qui permet de communiquer rapidement les informations importantes).

Par ailleurs un plan d'enserrage des réseaux sur cinq ans est activé en Corrèze et il convient de balayer devant notre porte car les propriétaires en bordure des lignes doivent entretenir les arbres afin qu'ils n'abîment pas les réseaux électriques, ce qui est loin d'être le cas chez nous.

L'enfouissement des réseaux ne résoudra pas tous les problèmes car le réchauffement climatique provoque des coups de chaleur sur les jonctions de sécurité de ces réseaux enfouis et par conséquent des pannes.

Recensemēt

Tous les cinq ans l'Insee fait une photographie de chaque commune de France. En 2026, c'est notre tour.

L'agent recenseur sera Christine Bourgès. Elle passera déposer dans vos boîtes aux lettres entre le 15 janvier et le 14 février les documents pour la saisie par internet.

Cet acte est obligatoire et toute personne ne répondant pas s'expose à une forte amende.

Par ailleurs il est bon de rappeler que le recensement est confidentiel. Les éléments permettant une identification sont enlevés dès réception de vos réponses.

Il permet à la commune de recevoir les dotations de l'État en proportion de la population et donc de limiter l'impact des impôts sur les habitants.

Nous vous invitons à privilégier les réponses par internet afin de soulager le travail de l'enquêteuse et surtout de prendre le temps très rapidement après réception des documents pour effectuer votre déclaration.

- Courier dans les boîtes aux lettres 1ère semaine de janvier
 - 15 et 16 janvier courrier réponses enquête par internet avec les codes d'accès
 - Les réponses enquête par internet se font avant le lundi suivant



Infos mairie

Mariages

- Monsieur Christophe PICARD avec Madame Stéphanie BOUYGUE, le 7 juin 2025.
- Monsieur Philippe GÉRALD avec Madame Corinne PEREZ le 22 juin 2025

Carnet rose

Emmy SOUSTRE, née le 3 août 2025 fille de Kévin SOUSTRE et de Manon MEYRIGNAC, Route de la Guille

Urbanisme

Déclarations préalables accordées

- * Thomas CARTERON, 1129 Route d'Orgnac, clôture terrain
- * Stéphane OLLIVIER, 370 Route d'Orgnac, réfection toiture

Pour toutes questions relatives aux logements, locations, assurances et colocations, pour tout savoir sur vos droits, ayez le réflexe de contacter l'ADIL

ADIL

Association Départementale d'Information sur le Logement
62 av Victor-Hugo 19 000 TULLE
Tél : 05.55.26.56.82
adil19@wanadoo.fr

Eclairons demain



Le département de la Corrèze a lancé un vaste programme appelé Eclairons Demain qui a permis à Noailhac de rénover tout son éclairage public. 34 lampadaires ont été changés, 6 déposés. La puissance installée avant la rénovation était de 3.9 kw ; elle est maintenant de 0.8 kw. Notre consommation était de 13052 kwh avant ; elle est passée à 2029 kwh. Cette rénovation a permis de réelles économies car le coût de fonctionnement était de 3263 euros et il est passé à 507 euros.

Notre participation à cette rénovation est de 4793 euros payés en cinq ans sachant que nous économisons 2756 euros par an de consommation.

Merci au département et à Eclairons Demain.

Les architectes visitent Noailhac



Samedi 11 Octobre, un groupe important de jeunes architectes est venu visiter le travail de rénovation de notre mairie-école. La quarantaine de jeunes gens ont été impressionnés par la qualité des huisseries, le système de purification de l'air.

Jean-Benoit Michelet, notre architecte, a mené cette visite de main de maître.

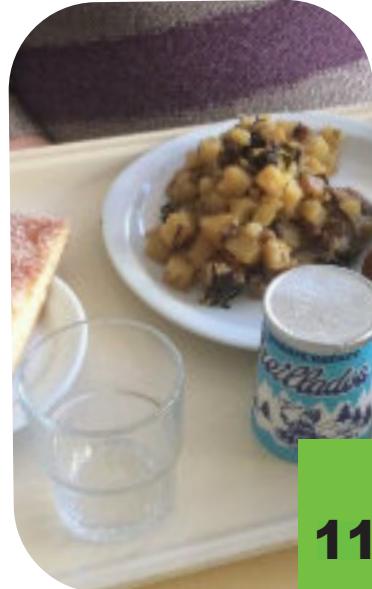
Préparation des repas par le Collège

Comme beaucoup le savent, les repas de l'école sont fournis par le Collège de Meyssac. Les agents préparent 460 repas par jour dont 190 pour le collège. L'équilibre nutritionnel est établi avec le programme informatique du département en respectant un plan alimentaire sur 20 jours comme indiqué dans le décret du 30 septembre 2011. De plus, actuellement, 42 % des matières premières sont locales. Les plats sont confectionnés sur site avec le maximum de produits bruts.

Le collège respecte également la loi Egalim avec un repas végétarien par semaine au niveau du collège seulement pour le moment mais avec une alternative de viande. Par ailleurs, une grosse lutte est mise en place contre le gaspillage.

De réels efforts sont faits puisqu'en 2024-2025 il y avait 22 % de produits locaux et en 2025-2026 on en est à 42 %.

Merci au collège et à toute l'équipe des cuisines pour tous ces efforts et le soin qu'ils mettent à la préparation des repas servis à Noailhac.



Suite au gros orage du mercredi 25 Juin



Un grand merci à tous ceux qui discrètement à droite ou à gauche ont réparé les dégâts et dégagé les routes afin de permettre à toute la population de circuler.

Un merci particulier à Julien et David Ardaillou qui, avec leur fourche crocodile, ont poussé les énormes morceaux des arbres tronçonnés par Philippe Chaussade notamment sur la Route de La Coste et l'Allée du Château. Patrick Coupé tronçonnait rapidement, Patrick Pomarel et moi-même également.

Pendant ce temps Enedis s'évertuait à nous remettre l'électricité. **La mairie n'est pas compétente sur ce sujet** et il est parfaitement inutile de nous téléphoner (129 appels le jeudi y compris le soir). De plus la coupure était due à la chute d'un élément important de la ligne moyenne tension qui passe aux Crêbes, et ils y étaient depuis le mercredi soir. Laissons-les leur le temps de travailler.



Une borne-fontaine à Noailhac

Le syndicat mixte Bellovic a proposé à toutes les communes la mise en place d'une borne-fontaine pour abreuver les touristes, randonneurs, et autres visiteurs de nos communes.

Noailhac a accepté cette innovation à condition que la fontaine soit dans le style du bourg, et surtout ne permette pas de remplir les wc et réserves d'eau des camping-cars. Bellovic prend à sa charge l'achat des fontaines, la mise en place, les abonnements et la consommation de ces installations.

Pour les communes qui ont accepté, il n'y a aucun coût. Noailhac a répondu positivement à cette offre et en juillet, la fontaine est arrivée sur la commune. Elle est verte, équipée d'un bouton pression pour l'obtention de l'eau, raccordée au réseau d'eau potable mais malheureusement pas au réseau d'eaux usées ce qui a engendré quelques soucis de bouchage liés au lavage de la vaisselle des camping-caristes. Pour ce faire, les agents de la Saur (une sympathique équipe) ont démonté un petit peu le pavage de la place de l'église afin de raccorder la fontaine au réseau. La mise en place a pris une journée car il convenait de sceller à nouveau après raccordement les pavés un à un en les sciant à la bonne dimension. Ce travail minutieux a été parfaitement opéré par les agents de la Saur.

Bellovic a fait un choix judicieux de fontaine en fonte et a parfaitement organisé tous les travaux inhérents à la mise en place des fontaines dans toutes les communes qui les ont acceptées. (19 bornes-fontaines pour 95 000 euros pour Bellovic)

Les touristes, randonneurs et vacanciers de passage pourront boire une eau fraîche grâce à notre syndicat des eaux.



Infos mairie

Des flammes dans le bourg

Au cours du mois de Juillet, de grandes flammes s'élèvent dans le bourg, visibles depuis la Doradie. Il s'agit tout compte fait de la vidange par torche d'une cuve de gaz. Les flammes s'élevaient de plus de cinq mètres au-dessus du trépied de mise à feu et ce fut impressionnant. Il est étonnant en plein mois de canicule où nous avions tous interdiction de faire le moindre feu de voir un tel événement.



Défi Robot du département

Le collège de Meyssac a participé au défi robot 2025. Trois collégiens de Noailhac en classe de troisième ont été sur les rangs. Du coup le conseil municipal, sollicité pour les aider financièrement, a investi 150 euros dans cette action.

Il s'agit de « fignoler » un robot voiture qu'ils doivent programmer afin que leur véhicule fasse tout un parcours, s'arrête au stop, et atteigne une cible bien entendu au centre.

Le défi a eu lieu dans le gymnase de Beynat, malheureusement fin juin sous une forte canicule et dans un hangar non climatisé. Il y avait 230 collégiens répartis en 52 équipes, représentant 10 collèges. Trente enseignants et 56 ordinateurs (un par robot), 24 collégiens sélectionnés par collège.

Ce concours permet aux collégiens depuis la sixième, de se familiariser avec la programmation sur ordinateur. Dans le parcours c'est le professeur de Technologie qui est à la manœuvre. Le deuxième apport de ce défi est la mixité. En effet, les enseignants reforment les équipes au début de la journée : mixité et mélange des collèges. Du coup chaque équipe est nouvelle, les adolescents doivent s'organiser et donc faire connaissance.

Chacun doit y mettre du sien afin que l'équipe fonctionne au mieux. C'est un second défi pour ces collégiens.





Voies vertes pâles

Les agents du département sont venus poser les panneaux indicatifs des routes partagées entre les voitures, piétons et vélos. (VVP) Ces voies sont partagées depuis toujours mais la signalisation permet d'accentuer notre vigilance au partage de la chaussée. Toutefois ces indications ne signifient pas que les piétons ou vélos soient prioritaires.

Elections municipales

Les règles de scrutin des élections municipales ont changé : nous devons avoir des listes de 9 personnes minimum (11 maximum) en respectant la parité , c'est à dire la maire puis un homme, une femme ... ou le maire puis une femme un homme...

Nous ne pouvons plus rayer tel ou tel nom car cela rend le bulletin NUL. Le vote se fera donc par liste entière.

S'il n'y a qu'une liste ou deux listes il n'y aura qu'un seul tour : la répartition se fait au prorata du nombre de votes par liste. S'il y a trois listes ou plus : il faudra un deuxième tour.

Attention la présentation des listes ne sera plus par ordre alphabétique mais par genre : homme/ femme en alternance.

Le premier tour aura lieu le 15 mars et le second tour le 22 mars 2026

Attention les inscriptions sur les listes électorales seront closes par internet le 4 Février 2026 et en Mairie le 6 Février 2026



15 & 22 MARS 2026

L'épaveuse départementale descelle la croix de Chastang

En assainissant la cd 150, l'épaveuse du département a descellé le socle de la Croix de Chastang, juste en-dessous de la station d'épuration. Heureusement sitôt signalé le souci a été réparé. Un socle tout neuf utilisant les pierres existantes a été fait. Merci aux équipes du département pour leur réactivité et la qualité de leur travail .



Nouvelles du PLUi

Comme vous le savez tous, nous travaillons sur le futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) depuis le mandat précédent. Allons-nous en voir le bout !! Il aura nécessité un nombre de réunions fort conséquent et de nombreuses polémiques mais nous y sommes. Il reste d'ici la fin de l'année trois grosses réunions et il sera déposé auprès des services de l'Etat **fin janvier 2026**.

A compter de ce moment nous ne pourrons plus envoyer de permis de construire à la cellule urbanisme , si ces dossiers concernent des parcelles qui ne seront plus urbanisables au PLUi.

Toutefois les services ont trois mois pour nous questionner sur nos choix et nous devrons répondre à chaque avis formulé en argumentant nos décisions.

Ensuite viendra le temps de l'enquête publique prévue en **juillet 2026** pendant un mois: les commissaires enquêteurs auront un mois pour rédiger leur rapport et nous devrons répondre à toutes les questions que nos administrés auront émises.

Si tout se passe bien, le PLUi devrait entrer en vigueur en **septembre/octobre 2026**.

Il faut savoir que toutes les communes ont dû faire d'énormes efforts de réduction des surfaces urbanisables : de 500 hectares nous avons dû descendre à 180. La veille de la rédaction de cet article, la première commission (la CDNPF) nous a encore retiré 11 hectares et ce n'est probablement pas terminé car il reste encore de nombreuses commissions devant lesquelles nous défendons bec et ongles le territoire. Toutefois c'est un peu David contre Goliath car les ordres de l'Etat sont de ne plus construire dans nos villages.

Pont de la Cisterne



Une voiture ou plus gros véhicule a accroché le Pont de la Cisterne. Bien entendu, aucune carte de visite n'a été laissée sur place ! La partie gauche du parapet du pont a basculé dans le ruisseau. Heureusement, l'entreprise Veyssière, intervenant à la Barette, a eu la gentillesse de remonter toutes les pierres.

Il nous faudra les sceller à nouveau ; travail déjà effectué pendant le mandat de Christian Lassalle.

Les cérémonies au monument aux morts

Dimanche 27

juillet, jour de la fête votive, en respect de la tradition, un hommage a été rendu aux victimes des dernières guerres et à tous les soldats de Noailhac dont les noms sont gravés sur le monument aux morts.

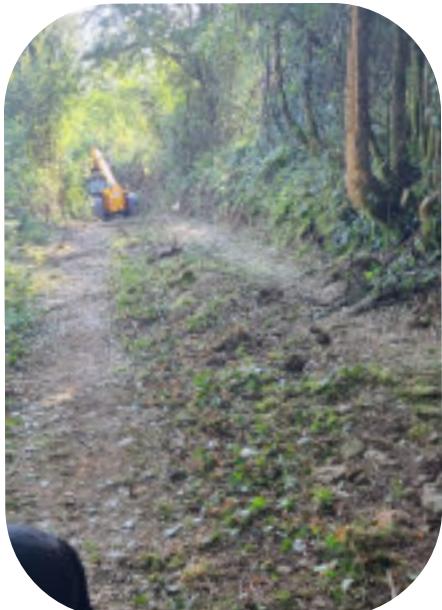
Madame le Maire, des membres du Conseil Municipal et des habitants de toutes générations se sont recueillis avant de se retrouver à la salle des fêtes pour un apéritif convivial avec l'équipe d'Intervillages et les conscrits.



La cérémonie du 11 novembre a, comme chaque année, réuni les Noailhacois, qui, par leur présence, ont témoigné leur reconnaissance aux combattants de la commune.



Le chemin de la Barette

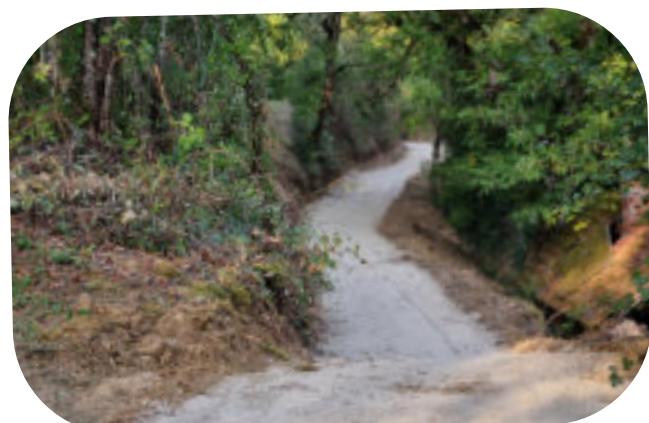
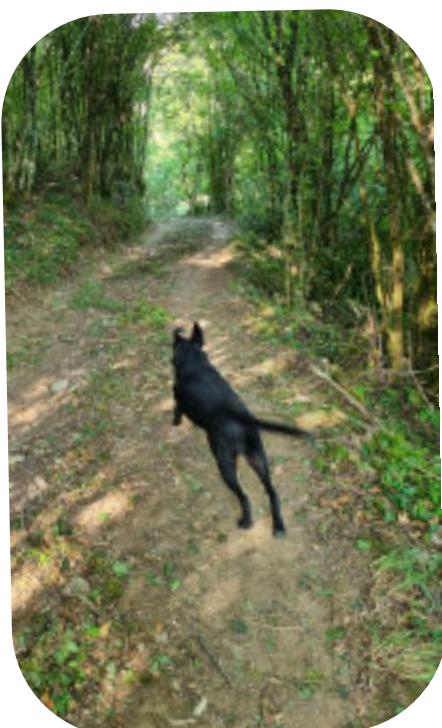


Dans le cadre des voies vertes pâles, le chemin de la Barette a été mis en valeur. Afin d'éviter que piétons et vélos ne traversent la route départementale 38 au risque de leur vie, il a été convenu avec le département de descendre dans le bourg puis de passer par le boviduc et prendre le chemin de la Barette pour rejoindre la cd150, route de Turenne. Toutefois ce chemin était en mauvais état, fort rétréci voire devenu un roncier. Un gros travail de nettoyage a été fait par l'entreprise Veyssiére. Ce chemin est de nouveau de 3 mètres de large environ. De plus il est consolidé car il y avait deux petits éboulements qui pouvaient le rendre dangereux. Pour cette opération M. Léonard a donné son autorisation de passage par sa noyeraie pour accéder plus facilement aux éboulements et les renforcer par en-dessous.

Ensuite le département, maître d'oeuvre des voies vertes pâles a nettoyé et « encastiné » ce chemin, busé le passage du ruisseau, et même goudronné l'accès.

Les piétons et vélos peuvent circuler sur ce chemin en toute sécurité. Nos assistantes maternelles elles aussi pourront y rouler en toute sécurité avec les poussettes et les tout-petits.

Nous rappelons que toutes les voies sélectionnées en voies vertes seront entretenues par le département : fauchage, fossés, et petits trous ne nécessitant qu'un peu d'enrobé à froid.



Le cimetière

Olivier Coulié a eu la gentillesse de réparer le portail du bas du cimetière qui devenait trop difficile à ouvrir et en a profité pour fixer le panneau d'affichage sur la pile du cimetière.
Grand merci.

Les jeunes passent chez vous



Pourquoi les jeunes du village passent-ils une fois par an sonner à nos maisons.

Ils sont bruyants et souvent nous ne comprenons pas très bien ce qu'ils veulent. Il s'agit d'une vieille tradition : les **AUBADES**

Autrefois les conscrits partant pour leur service militaire faisaient le tour des maisons pour boire un coup, manger un peu et récolter quelques sous pour faire la fête avant de monter dans les trains et rejoindre leurs régiments.

Aujourd'hui, la coutume perdure. Nos jeunes de 18 ans dans l'année font le tour des maisons, boivent un coup, mangent un peu et récoltent quelque argent pour financer la fête du village qu'ils organisent entièrement.

En effet ce sont les jeunes de Noailhac Intervillages qui montent actuellement le ball-trap et la fête votive. Ils ont besoin d'un peu de financement pour nous régaler par de beaux moments conviviaux. Accueillons-les sympathiquement maintenant que nous savons tous ce qu'ils font en débarquant bruyamment à nos portes dans le courant du mois de juillet.

Don de jouets en bois de belle qualité

Monsieur Jean-Claude Ollivier, habitant route d'Orgnac vient de donner de très beaux jouets en bois, alsaciens, allemands... pour l'école et la garderie. Un grand merci à lui pour ces objets dont certains vont être très utiles à nos enfants.

Ce don d'un monsieur qui vient d'arriver sur notre commune est d'autant plus émouvant qu'il n'a même pas d'enfants ou petits-enfants à l'école. Nous sommes touchés de son geste.



Place de la mairie

Après la réfection du bâtiment, il convenait de redonner un peu d'allure à la Place. Le démarrage de cette réfection est lié au passage de caméras dans les canalisations et surtout à la découverte d'une canalisation cassée. Il fallait donc ouvrir à la hauteur des anciens arbres car c'est une racine qui a percé cette canalisation.

L'entreprise NBTP de Malemort a été retenue pour cette partie du projet avec l'entreprise Delon (anciennement Lestrade) de la commune et Spie Batignolles pour le macadam (un de nos habitants travaille dans cette entreprise) pour un peu plus de 37 000 euros. Cette opération a été effectuée en continuité de la réfection du bâtiment sous la direction de Monsieur Jean-Benoît Michelet, Architecte. Le marquage au sol est fait par RP service.

Dans cet espace, il y a des places handicapées, puis un vaste espace avec quatre bancs pour mieux accueillir les cérémonies de mariage ou autre.

Ensuite il a été créé un espace de potager participatif que nos écoliers aménageront, et sur lequel il manque encore les bacs, et pour finir un espace de verdure avec le composteur communal.

Pour passer d'un espace à l'autre des pas japonais servent de guide. Toutes les pierres de ces pas japonais ont gentiment été offertes pour la majorité par Dominique Mézan et pour quelques-unes par Martin Caulliez..

Bien entendu il y aura quelques plantations de pelouse ou de graminées dans les divers îlots de verdure implantés sur la place .



VIE DE LA COMMUNE

Infos mairie



Visite du préfet de la Corrèze

Lundi 17 novembre, Caroline de Paysac, accompagnée de plusieurs membres du Conseil municipal, recevait Vincent Berton, préfet de la Corrèze.

Au-delà de la découverte du patrimoine naturel typique du Midi Corrézien, la visite, avec l'assistance du président de N.M.P., a permis la présentation de divers sites qui ont bénéficié des financements de l'État ces dernières années : la création de l'Espace de découverte, l'église dont la restauration a été récompensée par un prix national des Rubans du Patrimoine, et plus récemment, la mise en valeur du site archéologique du souterrain d'Orgnac. Pour cette dernière réalisation, dont l'intérêt régional a été souligné, le préfet a confirmé sa disponibilité pour une inauguration officielle dès que la commune pourrait l'organiser.

Madame le maire a aussi rendu compte d'un chantier particulièrement important réalisé avec la contribution très appréciée du Fonds Vert : les travaux d'économie d'énergie pour l'école et la mairie.

Les échanges en mairie ont porté sur les problèmes liés à la gestion administrative locale, notamment les questions d'urbanisme, avec les difficultés pour réserver des espaces constructibles dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration. Le Préfet a pris note des contraintes communales et confirmé son attachement à une finalisation rapide de ces documents d'urbanisme.

Parmi les autres points forts débattus, il faut citer la question des ressources humaines de la commune dont la qualité permet de faire face à de nombreuses situations, et, dans un tout autre registre, la complexité de gestion des dossiers de financements européens.



La fête de fin d'année scolaire de l'école



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Atalhier: un atelier multidisciplinaire

Derrière la façade discrète d'une maison en pierre à Brive-la-Gaillarde, Alex Delaliaux, jeune designer local originaire de Noailhac, développe un projet créatif singulier : **ATALHIER**.

Ni espace de vente, ni studio de création classique, **ATALHIER** est un atelier multidisciplinaire où se croisent design graphique, impression artisanale en sérigraphie, et création textile.

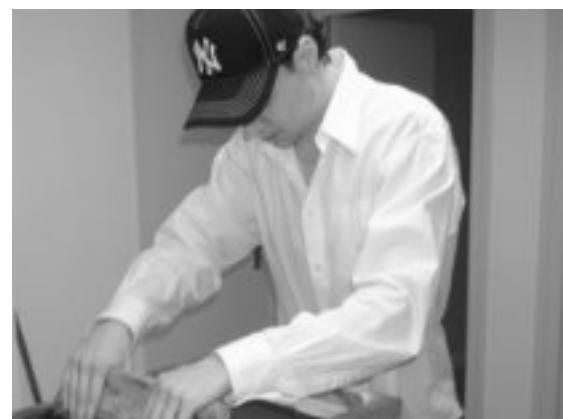
Ici, Alex conçoit des logos, des visuels, imprime ses propres vêtements en sérigraphie, et réalise également du flocage personnalisé pour particuliers, événements, structures locales, ainsi que pour des enseignes plus importantes, capable de répondre à des projets de grande envergure. Il a notamment sérigraphié des t-shirts pour l'association de la commune Noailhac Intervillages, illustrant son attachement aux initiatives locales.

Chaque projet est fait avec attention, et dans un esprit de fabrication responsable.

"**ATALHIER**, c'est un clin d'œil au design qui m'inspire dans les scènes créatives mondiales, tout en restant profondément lié à mes racines corréziennes. Le mot 'talhier', tiré du patois local que parlait mon grand-père Georges LEONARD, signifie simplement 'atelier', un lieu de travail modeste, brut, sincère. J'essaie de garder un pied dans la modernité et l'autre dans la terre.", explique Alex.

Si son ambition est de faire évoluer son atelier vers une véritable marque de design et de textile à long terme, Alex ouvre déjà ses portes aux projets locaux : impression textile, flocage, création graphique ou idées à concrétiser ensemble.

CONTACT :delaliauxalex@gmail.com / 0782975960



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

La Musique en fête

À Noailhac, la fête de la musique s'est prolongée d'une journée. C'est en effet dimanche 22 juin que les jeunes virtuoses du Quatuor à cordes Regency avaient rendez-vous avec un public passionné dans l'église Saint Pierre.

Invité de Ferrandou Musique pour une série de trois concerts dans le Lot et en Corrèze, le groupe, composé de deux violons, un alto et un violoncelle a été formé à la Royal Academy of Music de Londres. Lauréat de nombreux prix Outre-Manche, dont celui de l'Academy et le prix de la Royal Overseas League, il n'a pas failli à sa réputation. Sa renommée l'a déjà conduit à Hong Kong pour le Programme d'échange mondial Sir Elton John, et ... au château de Windsor, invité du Prince Edward.

Un quatuor de Joseph Haydn, surnommé le « père du quatuor à cordes », était donné en première partie de programme. Cette œuvre était suivie, en seconde partie, du quatuor à cordes composé par Maurice Ravel, composition délicate en quatre mouvements.

L'auditoire, nombreux, a particulièrement apprécié la maîtrise d'exécution des interprètes, confirmant la pertinence de l'action conduite par Ferrandou Musique pour promouvoir des groupes à fort potentiel. C'était le cas du Connaught Brass qui s'est produit à Noailhac il y a quelques années et dont l'un des membres a participé au couronnement de Charles III, en trompette solo.



Un rafraîchissement après le concert

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Gospel passion avec Altichœur



Le Gospel, un genre vocal qui a profondément marqué la lutte contre l'esclavage en Amérique du Nord, est le registre de prédilection de la chorale Altichœur. Cet ensemble, basé à Altillac, fondé en 2006 et dirigé par Sandrine Antunes, a vibré à nouveau sous les voûtes de l'église Saint Pierre ès liens, huit ans presque jour pour jour après l'inauguration des travaux de restauration de ce monument historique. Un grand moment, resté dans les mémoires.

En concert à Noailhac samedi 11 octobre, les vingt choristes d'Altichœur, ont fait la démonstration de leur maîtrise, adaptant leur expression corporelle et leurs voix aux rythmes proposés. Vêtus de blanc, symbole de joie et de paix, ils ont enchanté un public nombreux, sous la conduite de leur cheffe de chœur débordante d'énergie. Le répertoire varié, aussi bien traditionnel que contemporain, a mis en valeur ses qualités vocales et celles de toute l'équipe. Excellant dans l'art de faire réagir l'assistance, elle a conduit à plusieurs reprises les spectateurs à mêler leurs voix à celles des choristes. Une communion émouvante qui a parfaitement fonctionné, notamment avec « L'hymne à la joie », « Oh happy days » ou « Alleluia » !

Pour clôturer la soirée, l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, organisatrice de cette manifestation, a réuni les chanteurs et le public autour du verre de l'amitié, dans la salle des fêtes.



Moment de convivialité après le concert

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Première en dictée !

« Prêts pour la dictée ? » C'était la question posée pour la deuxième année consécutive, par l'association Branceilles Patrimoine Arts et Culture aux amoureux de la langue française, le samedi 18 octobre. Le défi a été relevé par une bonne vingtaine de personnes dont 3 courageux adolescents, quelques hommes et une majorité de femmes.



Parmi les téméraires, Evelyne et Alain Strauss, habitants du bourg de Noailhac depuis fin 2023, ainsi que Geneviève Serrager de Rignac, n'ont pas hésité à braver les difficultés du texte choisi : un extrait de « *La vache et le meurtrier* » de Bruno Dewaele. Malgré une concentration intense, la bonne humeur était au rendez-vous car il a fallu que la lectrice du texte insiste parfois lourdement pour éviter à certains de tomber dans les pièges semés avec humour par l'auteur. : « *payer les veaux cassés... Qui va vider les portemonnaie si le ris pleure...* » Elle a aussi dû gentiment rappeler à l'ordre un concurrent qui profitait de sa surdité pour demander des renseignements à sa voisine ! Les copies ont été échangées entre les participants et la correction a pu commencer sous la houlette de Jean Claude Boisseau, président de l'association. Elle a donné lieu à de savantes explications grammaticales et à quelques débats entre spécialistes : fallait-il ou non accepter telle ou telle orthographe ? Puis ce fut l'annonce des résultats.

C'est Evelyne qui a déjoué le plus d'embûches (avec 3 fautes) et a été déclarée championne, suivie par deux branceillaises. Ce n'est pas vraiment une surprise pour ceux qui la connaissent car très vite après son installation à Noailhac, elle a participé à la vie de notre village en assurant les corrections du Noailhac Info. Professeur de français récemment retraitée, la grammaire et la conjugaison n'ont pas de secret pour elle, elle sait détecter la moindre faute, tournure impropre, virgule oubliée, etc...

Récompensée par un livre sur le patrimoine local, elle pourra approfondir sa connaissance de la région dans laquelle elle a choisi de passer sa retraite, après avoir vécu en Seine et Marne.

Bravo à nos trois Noailhacois d'avoir participé à cette sympathique compétition et félicitations à Evelyne pour son succès.



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

News des associations

L'association des Parents d'élèves

Le vendredi 7 novembre 2025, dans la salle polyvalente de Noailhac, l'APE a organisé une soirée spéciale pour fêter Halloween. Cet événement a été l'occasion pour les nouveaux parents de faire connaissance et de partager un moment convivial autour d'un verre et de préparations culinaires réalisées par les familles.



Une année riche en projets.

Cette année encore, l'APE proposera régulièrement des événements pour rassembler les familles. Grâce à un partenariat avec les nouveaux propriétaires de la boulangerie Marcoline de Cosnac, installés à Noailhac, une grande nouveauté sera mise en place : la vente de panettone (que vous avez peut-être découverts lors de la dégustation organisée devant l'école) pour les fêtes de fin d'année.

Les fonds récoltés lors de ces événements permettront d'offrir des actions pédagogiques aux élèves du RPI Noailhac-Lagleygeolle, pour enrichir leur année scolaire.

D'autres animations sont prévues tout au long de l'année, comme une tombola, une soirée pizza, et bien d'autres surprises. Vous serez informés de ces manifestations via l'application PanneauPocket.

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une excellente année 2026, remplie de joie, de partage et de réussite pour vos enfants !

La fédération de chasse de Noailhac



Une belle dynamique pour ce début de saison

La saison de chasse a bien débuté, marquant le retour des rencontres conviviales tant appréciées par les membres de la société.

Cette année, le traditionnel repas aux châtaignes a rencontré un franc succès : près de 70 personnes se sont rassemblées autour d'un moment chaleureux, placé sous le signe du partage et de la bonne humeur.

Ce rendez-vous a une nouvelle fois démontré l'importance des liens qui unissent la communauté, et a permis d'échanger, de rire et de profiter ensemble d'un repas savoureux dans une ambiance authentique.

En cette période de renouveau, l'ensemble de l'équipe adresse à chacun une excellente année 2026, pleine de santé, de réussite et de belles rencontres.

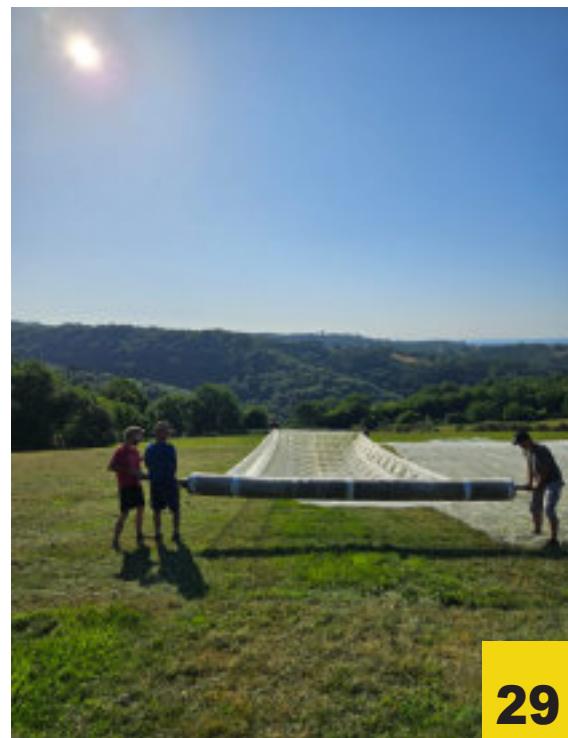
Association Noailhac Intervillages

Retour sur le Ball-Trap de fin juin

À la suite de la tempête de fin juin, nous avons dû réinstaller les filets qui avaient été posés quelques jours auparavant. Cette opération a permis de faciliter le ramassage des plateaux cassés ainsi que des jupes (les parties en plastique fixées au plomb).

Un grand merci à toutes les personnes venues nous aider : les filets, très emmêlés, ont rendu la tâche particulièrement ardue.

Le Ball-Trap s'est déroulé les 28 et 29 juin, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Malgré la chaleur caniculaire, qui a peut-être dissuadé certains tireurs, plus de 6 000 plateaux ont été tirés ! Tireurs et bénévoles étaient ravis de se retrouver une année de plus sur ce site toujours aussi agréable. La buvette et sa petite restauration, très appréciées tout au long du week-end, ont également contribué à la réussite de l'événement.



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

News des associations



Fête votive

La fête votive s'est déroulée les **26 et 27 juillet** dans une ambiance festive et conviviale.

Les **aubades** ont été **chaleureusement accueillies** par les habitants, toujours heureux de partager ce moment de tradition et de bonne humeur.

La deuxième édition du marché gourmand a été une belle réussite, rassemblant plus de 300 personnes autour d'un moment de partage et de gourmandise. L'ambiance était au top grâce à la banda de Juillac et au duo Tempo des Hits, qui ont su mettre le Feu à la soirée !

Les exposants sont repartis ravis, tout comme l'association organisatrice, particulièrement contente du succès de ses ventes, surtout les planches de charcuteries, qui ont connu un franc succès !

Le lendemain, après le traditionnel hommage au monument aux morts, place au rangement pour clôturer ce beau week-end sous le signe de la convivialité et du plaisir de se retrouver.

Un grand merci à tous les bénévoles, exposants et participants pour leur aide, leur bonne humeur et leur fidélité. Grâce à vous, cette fête votive a une nouvelle fois été un moment inoubliable de partage et de convivialité !

L'association présente ses meilleurs vœux pour 2026

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

News des associations



Appel aux bénévoles - Faisons vivre notre village ensemble

Depuis plusieurs années, notre association s'investit avec passion pour faire vivre notre cher village (fête votive, marché gourmand, ball-trap...)

Autant de moments de partage et de convivialité que nous aimons tous retrouver chaque année. Mais aujourd'hui, notre équipe de bénévoles se réduit. Beaucoup de membres, présents depuis longtemps, doivent désormais s'éloigner pour raisons professionnelles, prendre du recul ou ne peuvent plus participer comme avant.

Sans nouvelles bonnes volontés, il deviendra difficile de maintenir toutes ces belles manifestations, notamment la fête du village, à laquelle nous sommes tant attachés.

Alors, si vous avez un peu de temps, l'envie de vous investir, ou simplement le cœur à faire vivre la convivialité locale, rejoignez-nous !

Chaque aide compte, que ce soit pour installer, ranger, tenir la buvette, préparer les animations ou simplement donner un coup de main dans la bonne humeur.

Pour rejoindre l'association ou obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à contacter un membre du bureau.

Emilie: 06 82 47 83 67 ou Elsa 06 44 30 71 63

Ensemble, préservons la vie et l'âme de notre village, car sans bénévoles, il n'y a plus de fête. Et sans fête, c'est tout le village qui s'éteint un peu.

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

News des associations

L'association N.M.P

2025 aura été une année importante en termes de réalisations :

- L'essentiel a porté sur la création et la mise en place de contenus documentés pour le site du souterrain d'Orgnac, et aussi pour l'emplacement réservé à l'Espace de découverte.
- Les fonds documentaires des panneaux, vitrines, écran tactile et pupitres proviennent des ressources NMP, et des rapports disponibles du S.R.A. Un film de visite guidée du souterrain a été réalisé par Patrick Serrager, accompagné de Raymond Jaladi et Christian Lassalle.
- Le financement de ces projets pour la partie revenant à NMP s'est fait grâce aux fonds propres de l'association inscrits aux provisions pour mise en valeur du patrimoine, soit environ 6.000 € pour la programmation de l'écran tactile et pour l'achat des pupitres décrivant les vestiges.
- N.M.P. participe toujours aux travaux du PETR Vallée de la Dordogne, pour le label Pays d'Art et Histoire, et au sein du Conseil de Développement.

En ce qui concerne les animations/manifestations 2025, les journées « Amène ton caillou » et le parcours géologique avec Guy et Maryse Chantepie, en secteur calcaire cette année, ont comblé les amateurs de géologie et de fossiles. FERRANDOU Musique nous a fait le plaisir d'offrir deux concerts de musique de chambre avec les quartets Funny Bones et Regency, toujours talentueux. Nous avons aussi varié les genres avec une pièce de théâtre : « Hors de », et le beau concert Gospel d'Altichoeur. Enfin, les Journées du Patrimoine de mi-septembre ont donné lieu à diverses visites commentées, avec Dominique Mézan notamment. Nous avons aussi répondu positivement aux demandes de visites organisées (Amis du Causse, et autres).



Noailhac Mémoire et Patrimoine

vous invite à son

Assemblée Générale,

samedi 24 janvier

à 15 heures,

dans la salle des fêtes

L'association est ouverte à tous, nous le rappelons.

Pour 2026, les projets ne manquent pas...

Les seigneurs d'Orgnac

Les aventures des seigneurs d'Orgnac au début du 15^e siècle

Bien avant que les fouilles du site du souterrain d'Orgnac ne mettent à jour les vestiges d'une tour carrée et des traces de réserves agricoles, Madame Riconie* décrivait le « repaire d'Orgnac » : « *un donjon, lourde tour carrée et des granges* ». Elle raconte des évènements de la guerre de Cent Ans qui concernent les seigneurs d'Orgnac. Elle se réfère notamment au récit d'Augustin Vayssiére*, archiviste de la Corrèze, paru en 1884 dans le bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze et à des documents conservés à la BNF et aux Archives Nationales*.

La guerre de Cent Ans, les Anglais et le Limousin :

La guerre de Cent Ans est née des prétentions des Anglais sur la couronne de France. Le Limousin avait été incorporé, comme l'Aquitaine, à l'état anglo-normand-poitevin en 1152, date du mariage d'Aliénor d'Aquitaine et d'Henri Plantagenet prétendant au trône d'Angleterre, avec pour conséquence des soulèvements de résistance de seigneurs limousins. Depuis la défaite du roi anglais Jean Sans Terre, en 1214, le Limousin est retourné dans le royaume de France.

En 1337, le roi d'Angleterre revendique la couronne de France.

Entre 1337 et 1453, les séquences d'affrontements alternent avec des périodes d'accalmie. Située à un endroit frontière entre le Royaume français et la Guyenne anglaise, la région est le lieu d'attaques répétées.

A la date des évènements de ce récit, on note une pause dans les faits de guerre en Limousin. L'historien Joseph Nouailiac* écrit : « *Le théâtre principal des opérations s'est déplacé vers le Nord. Notre province en subit des répercussions un peu affaiblies, mais l'anarchie et l'insécurité y persistent.* » Il souligne que les villes obéissent au roi de France, alors que les châteaux et le pays subissent la loi du plus fort et se laissent entraîner tantôt dans un parti, tantôt dans l'autre. Ce comportement opportuniste n'est pas nouveau, au siècle précédent, la noblesse est surtout motivée par la volonté de garder sa terre et de l'étendre : on se donne au plus offrant.

Le conflit entre les Orgnac et le vicomte de Turenne :

En 1410, Jean et Guillaume d'Orgnac sont seigneurs de Sérilhac, du Pescher mais ne possèdent plus le repaire d'Orgnac à Noailhac que leur famille a construit. Comme leurs parents Raymond et Gilbert d'Orgnac, ils choisissent le camp des Anglais, ravitaillant et renseignant les troupes, aidant à la prise de places et de châteaux, au détriment des gentilshommes du pays. Jean et Guillaume d'Orgnac ne remplissent pas leurs devoirs féodaux : ils ne rendent pas les hommages à leur suzerain le vicomte de Turenne, ne paient pas les redevances et refusent de s'armer pour le soutenir.

Le vicomte de Turenne Raimond VIII de Beauport est un militaire aguerri, il n'est pas du genre à supporter les affronts passivement. Il a ordonné dès le 7 mars 1389 de faire saisir les châteaux de Sérilhac, du Pescher et les autres possessions des rebelles.

Cette saisie est effective le 7 janvier 1407, malgré les recours des seigneurs d'Orgnac.

Les seigneurs d'Orgnac

En 1410, Guillaume et Jean d'Orgnac se sont réinstallés discrètement dans leurs possessions. Le vicomte Raymond de Turenne envoie son bailli avec une escorte pour imposer ses droits, il a le soutien du roi.

L'envoyé du vicomte s'appelle Pierre de La Tour. Le 14 avril 1410, il va passer de très mauvais moments. Mme Riconie raconte :

« **Devant Sérilhac, Pierre de La Tour, ayant fait sonner trompette, confirma la saisie faite par Raymond de Beaufort de tous les biens et revenus des Orgnac, il mit les scellés au château et continuait sa mission vers le Pescher lorsque surgirent des hommes armés de lances, d'arbalètes, d'épieux et criant « A mort ! »**

Sa troupe s'étant enfuie vers Turenne, Pierre de La Tour fut blessé et dépouillé. Un ribaud, Jacquemet Manson, le blessa à la tête. Un autre, Delbos, lui porta trois coups d'épée. Les pillards ratrapèrent la troupe d'escorte, ils blessèrent des hommes. Ils assommèrent le notaire envoyé par le vicomte, le dépouillèrent de son argent. Pierre de La Tour, laissé pour mort, se traîna vers l'église de Saint Basile avec l'aide du sergent Picard. Ils se cachèrent ensuite à l'Olmet de Meyssac. Ils furent faits prisonniers par un traître qui les ramena au Pescher à Guillaume et Jean d'Orgnac. Ceux-ci volèrent les lettres du vicomte et les enfermèrent avec l'intention de les tuer.... »

Augustin Vayssiére précise que Pierre de La Tour et le sergent Picard s'échappèrent et retournèrent chez eux. Ces évènements ont eu des conséquences funestes pour les possessions des seigneurs d'Orgnac. Le vicomte a eu finalement gain de cause puisqu'en 1414, les frères d'Orgnac rendent hommage à son successeur. Mais c'est trop tard pour les châteaux de Sérilhac et du Pescher qui sont démantelés.

* Mme RICONIE. *Un si joli petit village, histoire de Noailhac. Noailhac Mémoire et Patrimoine*
 Augustin VAISSIERE. *Les seigneurs de Sérilhac et les vicomtes de Turenne. Bulletin de La Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. t.VI, 1884*
 Archives Nationales K 1183
 BNF, fonds France Mr de GAIGNIERES 22421
Histoire du Limousin Joseph Nouaillac Editions Charles-Lavauzelle 1943



Raymond VIII de Turenne par Girolamo di Benvenuto fresque de l'Ospedale Santa Maria della Scala à Sienne



Sceau de Raymond Royer de Beaufort



Orgnac sur Vézère, château de Comborn, origine de la famille d'Orgnac. Au XIe siècle, on érige la première construction en pierre de la tour maîtresse à quatre niveaux .

Grande analogie avec Orgnac de Noailhac

Le site archéologique d'Orgnac

L'entrée du souterrain en 2013



L'entrée du souterrain en 2025



Le site d'Orgnac en 2025



*Vue aérienne du site par France 3
Emission Météo à la carte 13 novembre 2025*

Le site archéologique d'Orgnac

Genèse du projet et lancement des travaux :

Le site archéologique d'Orgnac se trouve à l'extrême Nord-Est de la commune de Noailhac, après avoir passé les lieux-dits de Brousse, Stolan et La Guille. À plus de 460 mètres d'altitude, le massif de grès rouge domine largement la campagne environnante, du Nord-Ouest au Sud, en passant par l'Est.

Il y a une quinzaine d'années, on ne parlait en fait « que » du souterrain d'Orgnac. C'était déjà un élément de patrimoine bien connu des habitants d'Orgnac, depuis leurs premières investigations de 1952 auxquelles avait participé Raymond Jaladi, et la publication d'une petite étude par le Docteur Faige en 1968 dans la revue Lemouzi. Plus récemment, l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine a fait réaliser des relevés précis du souterrain en plan et en coupe, grâce au concours du géomètre Julien Lanoy (2013), et découvert précisément une sortie Sud du souterrain en Octobre 2018



Raymond et Jean-Marie Jaladi (2018)



Le géomètre Julien Lanoy (2013)

L'intérêt pour ce lieu s'est fortement accru ces dernières années, avec la conjonction des efforts des habitants, de la commune, de N.M.P. et du Service Régional de l'Archéologie (S.R.A.), pour conduire à la fois la mise en sécurité et la mise en valeur du site.

Le lancement d'un programme technique et financier a fait suite à la décision des habitants d'Orgnac, mi-2020, de transférer à la commune la propriété de ce « bien de section ». Rappelons en effet que le souterrain se trouve entre 4 et 8 mètres de profondeur, sous la surface de parcelles qui appartenaient aux habitants, sur environ 1.500 m². Le transfert à la commune fut acté par le Sous-Préfet de Brive fin 2020.

Audits techniques (2020) et travaux de mise en sécurité (2021) ont précédé les fouilles archéologiques (campagnes de 2021, 2022 et 2023). Outre des relevés concernant le souterrain proprement dit, les fouilles de surface ont mis à jour de nombreux vestiges, dont les bases d'une solide tour carrée, prouvant l'existence d'une maison forte érigée au XII^e ou XIII^e siècle (découverte du 31 mai 2022).

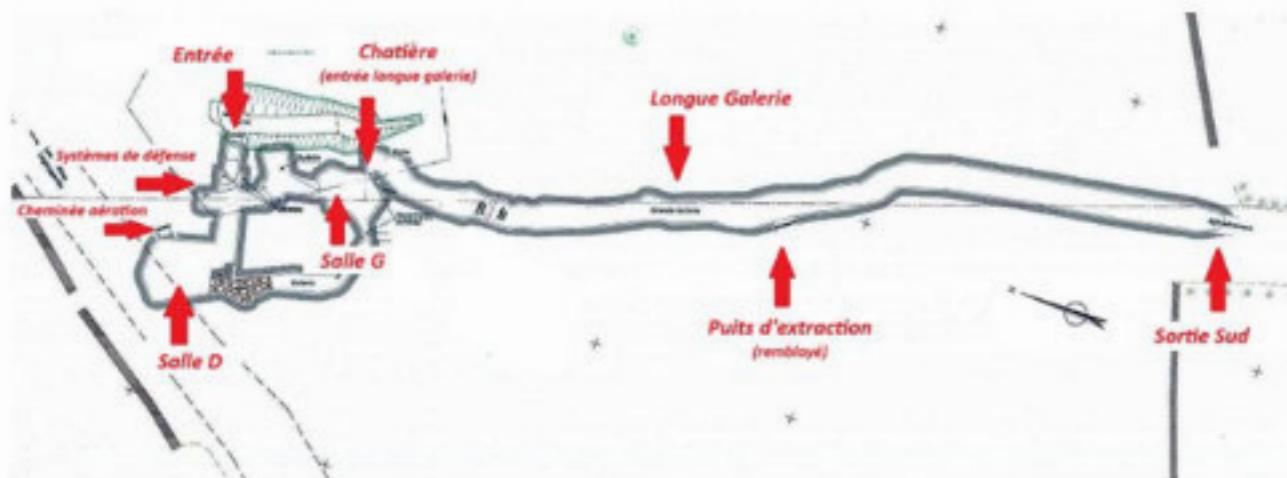


Vue des fouilles, la tour carrée

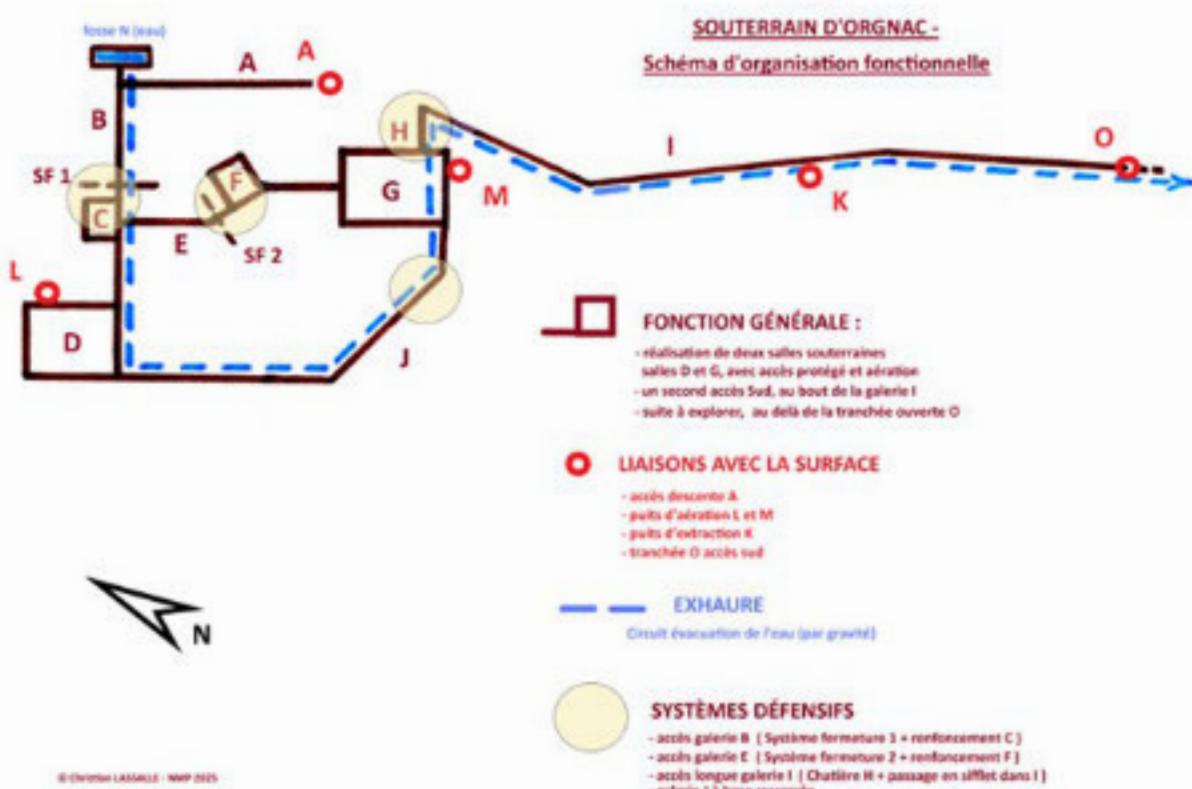
Le site archéologique d'Orgnac

Le souterrain expliqué

1) Le plan réalisé en 2013 par Julien Lanoy, géomètre expert.



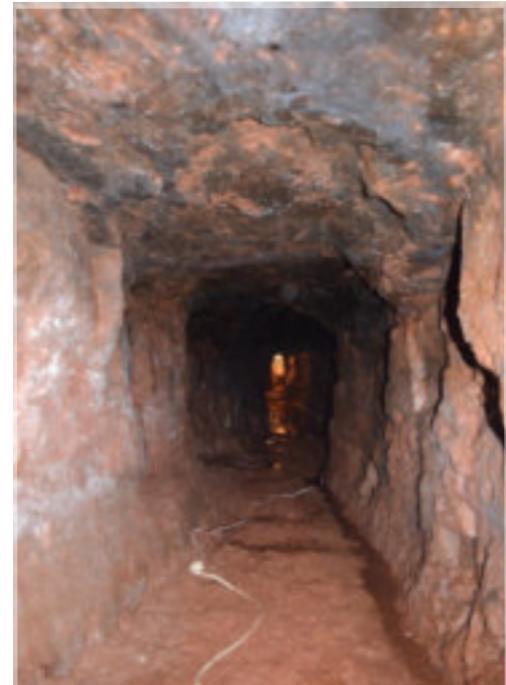
2) Le schéma d'organisation fonctionnelle, vu par N.M.P.



Le site archéologique d'Orgnac



Le souterrain, longue galerie Sud



Le potentiel de mise en valeur étant ainsi précisé, les études et échanges avec l'architecte et le S.R.A. ont conduit aux appels d'offres de novembre 2023, pour un lancement des travaux quelques mois plus tard.

Ainsi que l'a souligné le S.R.A. (DRAC Nouvelle Aquitaine) dans une note à destination des financeurs, la découverte des vestiges de surface en liaison avec le souterrain, et le programme de « valorisation raisonnée » conduit par la commune, en font un « **site d'intérêt régional** » unique.

Les éditions précédentes du Noailhac Info ont rapporté les diverses étapes de progression des travaux, implantation de l'abri, structures métalliques de l'auvent, de l'escalier suspendu et des garde-corps, couverture, électricité photovoltaïque, éclairage, vidéosurveillance, maçonnerie, terrassements, aménagements avec clôture de ganivelles. L'essentiel du gros œuvre était réalisé il y a 6 mois. Où en sommes-nous désormais ?

Les travaux des six derniers mois :



Le site archéologique d'Orgnac

Conduits lors des derniers mois, ces travaux ont été de deux ordres :

- La fin des travaux de gros œuvre : les finitions et levées de réserves sur les programmes des attributaires des marchés de maçonnerie/aménagements paysagers, charpentes métalliques/ferronnerie, couverture, et électricité (lots 1 à 4 du gros œuvre).

L'essentiel des finitions a porté sur des opérations en liaison avec l'électricien. Ce dernier a posé les armoires électriques, peintes dans la même couleur que l'abri, installé l'écran tactile, posé les protections de câblages en concertation avec le métallier, et fourni les diverses attestations demandées par le maître d'œuvre.

NMP a réalisé plusieurs opérations :

- deux portails d'accès sur les ganivelles protégeant les vestiges archéologiques, pour faciliter les opérations futures d'entretien ou d'aménagement.



Un portillon



- la mise en place du matériel d'infographie et réalisation des contenus à présenter aux visiteurs (lots vitrines, panneaux, écran tactile, et pupitres autour des vestiges).

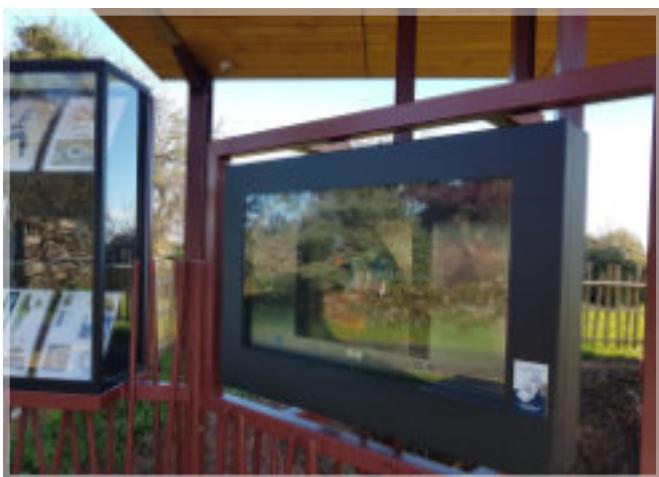
- un contenu provisoire pour la vitrine du site, ainsi que pour celle de l'Espace de découverte, avec quelques fragments de céramiques conservés par Raymond Jaladi. Il s'agit principalement de photos d'objets découverts lors de fouilles, de notes prises par NMP ou de documents extraits du premier rapport de fouilles du S.R.A. (2021). Le retour à Noailhac de certains des objets découverts lors des fouilles dépend désormais du S.R.A. qui a fait procéder à des analyses après nettoyage.

Le site archéologique d'Orgnac

- les 3 panneaux documentaires du site, comme les deux destinés à l'Espace de découverte, ont été installés par NMP fin juin/début juillet aux endroits convenus, après réalisation des contenus et échanges avec l'infographiste de PicBois.



Panneaux et vitrine d'Orgnac dans l'Espace de découverte du bourg



L'écran tactile

- Après l'installation de l'écran tactile par l'électricien, vierge de tout contenu, NMP a créé un menu déroulant à proposer aux visiteurs, avec des informations plus ou moins détaillées soit sur le souterrain lui-même soit sur les fouilles archéologiques et les vestiges découverts en surface. On y trouve des textes, des photos, des plans ou schémas, et même deux films : une visite filmée du souterrain (réalisation P. Serrager, R. Jaladi, C. Lassalle), et une interview de Patrice Comte (S.R.A.) expliquant les fouilles programmées d'Orgnac. La programmation de l'écran tactile a été développée par le fournisseur d'écran BNG dans le cadre d'une prestation supplémentaire facturée à NMP, prévoyant aussi la maintenance du programme.



Bienvenue sur le site du
Souterrain d'Orgnac - Noailhac
Touchez l'écran pour obtenir des informations.

Auvergne
19°C

Brive
19°C

Auvergne
19°C

Nous sommes le
14-11-2025
14h10 16h10

Le souterrain médiéval

Découvreurs et premiers relevés



Caractéristiques générales
du souterrain aménagé
d'Orgnac



Conception / Fonctions du
souterrain aménagé
d'Orgnac



Visite guidée du souterrain



Coups / Élévations coupe
(Archéo/Scan)

Les vestiges du site de surface

Position du site de fouilles
par rapport au souterrain



Conduite des fouilles
2021/2023 par le Service
Régional de Méthéologie



Images des fouilles



Vestiges et objets recueillis



Conclusions sur l'occupation
des lieux

Contributions
financières



Le site archéologique d'Orgnac

- Au niveau de la clôture entourant les vestiges archéologiques, NMP a installé fin novembre deux pupitres qui facilitent la lecture de ce qui peut être observé par les visiteurs (conception et financement NMP).

Ci-après, l'un des panneaux sur pupitre.

Le mur périmétral et le four domestique (fouilles de surface de 2022)

Le mur périmétral

Les fouilles archéologiques de juin 2022 ont permis de dégager les vestiges d'un solide mur d'enceinte, d'environ 1 m de large sur une assise de 1,20 m. Ce mur s'appuyait à l'Ouest contre la tour carrée, et se développait sur plus de 9 m vers l'Est, et très probablement au-delà. Après une certaine distance, ce mur périmétral devait remonter vers le Nord, mais les traces relevées à ce jour restent d'interprétation difficile. Le mur est traversé en sa partie médiane par un dispositif de pierres taillées en forme de canalisation, permettant une évacuation d'eau de l'intérieur vers l'extérieur (au Sud). Devant cet aménagement apparaît un soubassement qui rappelle les fondations d'autres piliers trouvés sur le site. On observe d'ailleurs que cette fondation de 1,20 m de large est en parfait alignement avec les socles de deux piliers plus au Nord, dont un visible au pied de l'abri. À propos de ces bases de piliers, le S.R.A. a évoqué de possibles vestiges d'une halle marchande ou d'un bâtiment agricole antérieur à la maison forte.



Le four domestique

Les vestiges d'une construction circulaire de moins de 3,50 m de diamètre extérieur, fossiliés par d'autres murs bâti par-dessus ou les détruisant en partie, apparaissent clairement. Ils témoignent d'une réalisation antérieure à la tour carrée et au mur périmétral. Les dimensions de cet ouvrage, rempli d'une couche intérieure de cailloux, ne permettent pas de l'assimiler aux restes d'une tour d'escalier, encore moins d'une tour défensive. L'hypothèse d'un four domestique, associé à un habitat médiéval du XII^e siècle, voire antérieur, paraît ainsi la plus probable.



www.noailhacpatrimoine.fr



Bilan concernant la réalisation des objectifs :

Au stade des réalisations, le site est opérationnel et les objectifs du projet sont atteints. On l'observe à deux niveaux :

- En ce qui concerne les fouilles archéologiques, les découvertes des vestiges de surface ont donné une très forte consistance à ce qui n'étaient que des suppositions sur l'occupation des lieux à travers tout le Moyen Âge : les découvertes d'ouvrages ou d'objets, et datations, ont établi une succession d'activités du IX^e au XVI^e siècles (sépultures, activités agricoles, habitat, maison forte...). Les connaissances ont donc été sensiblement enrichies et, qui plus est, ont donné plus de sens à la présence du souterrain qui a été en liaison directe avec son environnement à une certaine époque.
- Pour ce qui est des travaux, le site a d'abord été consolidé et mis en sécurité. C'était un devoir de la commune de protéger tous ces vestiges qui ont une valeur historique importante et rare, tout en contrôlant les accès pour réduire autant que possible les risques d'accident. Au surplus, les visiteurs pourront non seulement observer directement des éléments tangibles comme la première galerie du souterrain ou les vestiges de la tour carrée de la maison forte, mais ils disposeront aussi de documents de qualité issus des travaux des chercheurs et de la DRAC, répondant à l'essentiel des questions qu'ils se poseraient. Cela représente un bond considérable par rapport à ce qui pouvait s'observer il y a seulement 20 ans !

Le site archéologique d'Orgnac

Présentation des travaux aux habitants du secteur d'Orgnac :



Les habitants d'Orgnac et des hameaux environnants ont été témoins du déroulement des diverses étapes de mise en valeur des lieux, en passant par les trois campagnes de fouilles archéologiques. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs participé bénévolement à des travaux de fouilles sous la conduite du S.R.A.

C'est donc tout naturellement que Madame le maire, en liaison avec Raymond Jaladi et l'association N.M.P., les a conviés à une présentation sur site des réalisations terminées. Ce fut aussi l'occasion de remercier tous ceux qui se sont déjà investis dans ce projet.

Malgré une pluie tenace, 35 personnes se sont retrouvées samedi 25 octobre pour s'informer et échanger sur divers sujets. Notamment :

- La complexité d'une réalisation touchant à un site archéologique, à la fois pour respecter les prescriptions de la DRAC et pour modifier le projet en fonction de l'intérêt de certaines découvertes ;
- Les financements laissant un peu plus de 20% des coûts à la charge de la commune, qui a pu compter au surplus sur la subvention de 15.000 € versée par le Crédit Agricole et les 10.000 € investis par N.M.P. pour des suppléments ou imprévus (demandes du SRA, programmation écran tactile, pupitres pour les vestiges de surface) ;
- Les divers rôles de l'abri sur la zone d'accueil : protection de l'entrée du souterrain contre les intempéries, support de l'escalier métallique descendant vers l'entrée du souterrain, support des panneaux photovoltaïques pour une autonomie en électricité, support des projecteurs et de la vidéosurveillance, galerie d'infographie pour les visiteurs (panneaux, vitrine et écran tactile).
- La nécessité de réaliser une accessibilité « raisonnée », avec une visibilité directe sur la première galerie du souterrain éclairé, mais pas de circulation libre à l'intérieur du souterrain pour des raisons de sécurité (exiguïté, sol glissant, parois fragiles...). À cette occasion, les participants ont pu visionner en avant-première sur PC un film de 6 minutes pris lors d'une visite du souterrain, réalisé par NMP pour être intégré aux contenus de l'écran tactile.
 - Le projet des aménagements complémentaires sur une partie des vestiges de surface et aux abords immédiats (chantiers participatifs).

Le site archéologique d'Orgnac



Le futur du site :

Le suivi des derniers règlements de factures, des encaissements de subventions et récupération de TVA, doit tourner la page des opérations administratives.

Dès à présent, le public peut accéder librement aux lieux. Mais l'effort consacré à la mise en valeur de l'ensemble du site archéologique mérite plus de publicité car il s'agit d'un élément supplémentaire soutenant l'attractivité du territoire. L'Office de Tourisme est prêt à assurer ce type de relais, les journaux aussi.

Lorsque le temps le permettra, la commune doit aussi, avec l'assistance de NMP et de ses bénévoles, mettre en œuvre la consolidation des vestiges de surface qui resteront apparents pour témoigner des occupations passées. Leur sélection et les moyens d'action ont été approuvés en liaison avec le S.R.A. Il faut aussi réaliser un minimum d'aménagements paysagers aux abords immédiats ou sur la place du souterrain.



Un exemple du type d'intervention à mettre en œuvre sur les vestiges : le dégagement de la base de la tour carrée et du mur d'enceinte, un peu trop remblayés lors des finitions de gros-œuvre.

Ici, en action, Raymond accompagné de Valentin, remettant au jour le système d'évacuation des eaux aménagé au Moyen Âge à la base du mur d'enceinte.

Dans cette perspective, la commune souhaite ouvrir un **chantier participatif** qui acceptera toutes les bonnes volontés. Sur le principe, une quinzaine de personnes se sont déjà inscrites à l'occasion de la présentation du 25 octobre dernier. Mais le registre reste largement ouvert, pour tenir compte d'un éventail étendu de disponibilités et de compétences. On l'a vu lors des travaux des fouilles archéologiques, tous les profils sont utiles dans une ambiance particulièrement détendue. **Les personnes intéressées peuvent donc se manifester auprès de la mairie ou de NMP.** Merci d'avance.



Noailhac Info : le journal de la Mairie de Noailhac - Janvier 2026

L'animateur de la commission "Presse" est Caroline de Paysac.

Rédactrices, rédacteurs et correctrices :
Ingrid Bou, Dany Lassalle, Christian Lassalle, Emilie Léonard, Dominique Mézan, Evelyne Strauss, Caroline de Paysac.

Merci aux personnes ayant fourni des photos et à Joseph Felipe-Luis pour ses nombreuses prises de vues.

La mise en page a été réalisée par Catherine Lejeune.

La maquette de ce journal a été finalisée le 30 novembre 2025.
Il a été imprimé le 10 décembre 2025.

